Jeu-concours – Scania Mag 28

Répondez aux quatre questions du jeu-concours Scania Mag 28 d'ici le 3 janvier 2016 et gagnez une batterie portable Scania (cinquante gagnants tirés au sort parmi les bonnes réponses).

Questions

Q1 – Quel type de cabine équipe les porte-voitures Scania de SATAS ?
A- cabine P B- cabine G C- cabine R
Cet article de Scania Mag 28 peut vous aider : pages 4-9

Q2 – Quel cap de production a récemment passé Scania Production Angers ?
A- 100 000 B- 200 000 C- 1 000 000
Cet article de Scania Mag 28 peut vous aider : pages 10-11

Q3 – Quel est le taux de compression des moteurs gaz Scania ?
A- 12,6 :1 B- 27 :1 C- 20 :1
Cet article de Scania Mag 28 peut vous aider : pages 18-19

Q4 – Quel nouveau service Scania permet à un transporteur de gérer la maintenance de ses véhicules dans son atelier intégré tout en bénéficiant de l'extension de garantie Scania ?
A- Délégation de maintenance B- Maintenance en confiance C- VRS
Cet article de Scania Mag 28 peut vous aider : pages 32-35

<u>Règlement jeu-concours « Scania Mag N°28» décembre 2015</u>
Cette opération, organisée par la Direction marketing et communication de Scania France, SAS au capital de 16 317 500 euros, dont le siège social se situe 2, boulevard de l'Industrie – ZI d'Ecouflant – 49000 Angers, concerne tous les lecteurs du magazine « Scania Mag ». Jeu gratuit sans obligation d'achat.
• Pour jouer et gagner les participants doivent obligatoirement répondre aux 4 questions proposées via le site www.scania.fr/jeuconcours ou sur la page facebook.com/scaniaenfrance entre le 14 décembre 2015 et le 3 janvier 2016.
• Un tirage au sort déterminera les 50 bulletins gagnants parmi les bonnes réponses – une seule participation par personne.
• Le jeu est doté d'une batterie portable Scania d'une valeur unitaire de 38,13 € TTC
• Scania France se réserve le droit de remplacer la dotation par une dotation de même valeur et de caractéristiques proches, et d'écourter ou de prolonger la présente opération si les circonstances l'exigent.
• Scania France décline toute responsabilité pour les incidents ou accidents qui pourraient être subis par les participants pendant la jouissance du lot obtenu, ainsi que pour toute appréciation sur la qualité substantielle du lot.
• Conformément à la loi Informatique et Libertés n°7817 du 6 janvier 1978, les renseignements transmis par les participants peuvent figurer sur un fichier informatique. Cependant, les participants à l'opération peuvent exercer leur droit d'accès et de rectification sur les données les concernant en s'adressant à la Direction marketing et communication de Scania France.